



Finances Publiques Section du Pas de Calais Pouvoir s'opposer,

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer!

Déclaration Liminaire CAP catégorie B du 6 septembre 2016

Recours Entretien Professionnel

CFTC DGFIP a depuis toujours dénoncé et contesté le système archaïque, injuste et dévalorisant de la notation ainsi que de l'entretien professionnel. En effet, la plupart des agents soumis à cette expertise ne peuvent pas être « récompensés »à leur juste valeur du fait du contingentement.

La lourdeur de l'exercice est chronophage pour l'administration et crée des tensions inutiles entre collègues dans les services.

Le « diviser pour mieux régner » n'a fait que contribuer un peu plus à la dégradation des conditions de travail.

Il est également regrettable que chaque année des bonifications demeurent inutilisées au niveau départemental malgré le lourd tribu supporté par les agents du département au titre des suppressions de postes et autres réorganisations.

Les Elues et représentantes CFTC DDFiP Pas de Calais

Anne-Laure WAGUET (experte)

SIP de Calais

Martine HENNEQUIN (titulaire)

DDFIP Arras

Syndicat National CFTC DGFiP, section du Pas de Calais http://062.cftc-tresor.fr 06 66 61 81 11 CFTC DGFiP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir